



# LE BILLET de JOINVILLE-ÉCOLOGIE

Décembre 2004

Site : [www.joinville-ecologie.org](http://www.joinville-ecologie.org)

Joinville-Ecologie, 22Bis Quai du Barrage, 94340 Joinville le Pont

tel : 01 48 83 77 70

## L'aménagement de la RN4 (av. Gallieni)

*« Redistribuer l'espace public au profit de tous les usagers ».*

(titre donné par la DDE lors de la concertation du 28 janvier 2004 qui a eu lieu à Joinville)

Le titre est à lui seul un paradoxe. Comment peut-on imaginer que tous les usagers y trouveront leur compte ? Est-il raisonnable de vouloir faciliter la circulation des transports en commun sans toucher au trafic de voitures ?  
**Peut-on améliorer la fluidité du trafic sans diminuer l'espace réservé aux autres usagers ?**

Dans le cadre du plan de déplacements urbains d'Ile de France (PDUIF), la Direction départementale de l'équipement (DDE) s'est vue confier à nouveau le dossier, en partenariat avec la Région, la municipalité et le Syndicat des transports. **Il s'agit de développer les transports collectifs et de mettre en place des circulations douces sur la RN4 de Joinville à Pontault Combault.** L'ancienneté de la voirie nécessite un réaménagement complet qui doit (c'est l'un des objectifs du projet) améliorer la qualité de vie des riverains.

**Un Contrat d'axe RN 4 a été proposé le 15 novembre 2004 par la DDE aux Communes concernées.**

Joinville Ecologie a participé aux débats et a émis, entre autre, ces **propositions** :

- <sup>35</sup>/<sub>17</sub> Conserver des trottoirs suffisamment larges pour s'y déplacer facilement.
- <sup>35</sup>/<sub>17</sub> Bénéficier de pistes cyclables indépendantes de la circulation automobile.
- <sup>35</sup>/<sub>17</sub> Faciliter les transports en commun en créant un **site propre pour une circulation aisée aux heures de pointe**. Ce site pourra être à **circulation alternée** (sens Province-Paris le matin et Paris-Province le soir).
- <sup>35</sup>/<sub>17</sub> Améliorer les liaisons entre quartiers Palissy et Polangis en sécurisant les passages piétons.
- <sup>35</sup>/<sub>17</sub> Garder un marché sur toute la longueur de l'avenue en l'élargissant pour permettre une meilleure circulation.
- <sup>35</sup>/<sub>17</sub> Créer des places de stationnement facilement accessibles (en épis, coté Palissy).

Le transit sur la RN4 pose problème aux heures de pointe. Cette nationale permet à de nombreux automobilistes de rejoindre leur lieu de travail, cela ne peut pas se faire au détriment des riverains. Limiter le nombre de voies dédiées à la circulation, c'est faire le choix d'une meilleure qualité de vie pour les Joinvillais tant dans leurs déplacements locaux que dans leurs échanges entre quartiers. C'est diminuer le nombre de décibels et le taux de pollution mais c'est aussi retrouver des possibilités de stationnement et ainsi permettre aux automobilistes de s'arrêter plus facilement. C'est augmenter la sécurité pour tous et notamment pour les enfants, les personnes à mobilité réduite et les cyclistes.

**Avec votre soutien, nous nous battons pour que ces propositions,  
qui seules amélioreront votre quotidien, se réalisent.**

## ***La Marne, élément-clé de notre cadre de vie à Joinville***

*Après le festival de l'Oh! en mai, le festival de l'Eau !! en juin :*

**Le Conseil Municipal du 24 juin 2004 a procédé à une mise à jour du règlement du Port de plaisance, qui a été votée par tous les élus de la majorité municipale. Le règlement du port stipulait auparavant :**

**Titre V :** « Aucun rejet à la rivière n'est autorisé. Les W.C. et les eaux usées devront être raccordés sur une cuve de stockage. Les déchets ménagers seront placés dans les conteneurs mis à la disposition. »  
« Les déchets ménagers seront placés dans les conteneurs mis à la disposition. »

**Depuis le Conseil Municipal du 24 juin, le règlement stipule seulement :**

« Les déchets ménagers seront placés dans les conteneurs mis à disposition. »  
**Plus de contrainte sur les rejets d'eaux usées !!!**

Le rapporteur a expliqué que le règlement devait s'aligner sur la réalité ...  
**Nous dénonçons le cynisme avec lequel le Maire laisse place à l'incivilité.**

Cette décision, qui bafoue les beaux discours sur le respect de l'environnement, est d'autant plus grave que **la Municipalité souhaite augmenter considérablement les capacités du Port** (Conseil Municipal du 30/11/2004).

**JOINVILLE-  
ÉCOLOGIE  
vous souhaite  
de bonnes fêtes  
de fin d'année !**

# Visitons Joinville

Au sortir de la gare du RER, la Marne est presque devant nous. A la fois proche et lointaine. Si on ne la voit pas c'est que sous nos yeux la rue nous en gêne l'accès. La chaussée est occupée par un flot continu de véhicules, les immeubles ont des hauteurs imposantes. Allez rue de Paris, ou rue Jean Mermoz, vers l'avenue Galliéni (RN4) : Joinville paraît austère. Notre commune coupée en quatre par ses grands axes routiers et la Marne demande d'urgence des réaménagements.

C'est ce que nous propose actuellement la municipalité. Et ce ne sont pas les chantiers qui manquent : **Pôle du RER** pour améliorer la gare et ses abords, **Axe RN4** pour redistribuer l'espace public au profit de tous les usagers, réhabilitation des **Hauts de Joinville** pour harmoniser et embellir le quartier de la mairie.

Malheureusement entre les ambitions affichées et les réalisations, la majorité municipale nous a habitués aux grands écarts. Souvenez vous du projet de la **ZAC des Studios** qui devait mélanger studios de cinéma, espaces verts et logements ! Venez vous rendre compte par vous-même du résultat : les immeubles proches à voir chez ses voisins, avec des hauteurs de 8 étages en façade de RN4, des espaces verts réduits à leur plus simple expression, pas (ou trop peu) de lieux pour les jeunes. Un lien entre cette ZAC et Polangis (via une passerelle, déjà...) existait même dans le dossier...

Le projet de **ZAC des Hauts de Joinville** dans ces conditions nous laisse sceptiques. Il suggère des propositions intéressantes (à condition qu'elles se concrétisent) comme : la rénovation des bâtiments anciens, la création de liaisons douces (voire vertes) entre la ZAC des Canadiens, la rue de Paris, la Marne et des zones piétonnes aux abords de la mairie, la mise en place de pistes cyclables et de trottoirs plus larges, la réduction de trois à deux voies de circulation.

## De très fortes interrogations subsistent ...

<sup>35</sup>/<sub>17</sub> La direction départementale de l'équipement (DDE), dont dépend le réaménagement de la rue de Paris, va-t-elle s'atteler à ce dossier ? Sans son accord pourtant rien de possible. Et la rue restera cet axe sur lequel aucun centre ville ne peut vivre ...

<sup>35</sup>/<sub>17</sub> Comment la coulée verte allant de la gare du RER au parc du Tremblay en passant par la mairie, le quai Brossolette, une passerelle au dessus de la Marne (non financée), les quartiers Palissy puis Polangis peut-elle être réalisée, puisque déjà rien n'a été fait entre les deux derniers quartiers susnommés et que le Réseau Vert joinvillais qui emprunte la rue Ratel ne fait que 100 mètres ? Pourquoi le Bois de Vincennes reste-t-il inaccessible ?

<sup>35</sup>/<sub>17</sub> Quelle sera la hauteur des nouvelles constructions (de 5 à 8 étages dans le dossier) puisque la limite fixée est celle des immeubles H. Pinson de 13 étages ? Combien d'habitants ?

<sup>35</sup>/<sub>17</sub> Pourquoi mélanger les espaces sportif et culturel dans une même salle ?

<sup>35</sup>/<sub>17</sub> Pourquoi ce flou sur les limites de la zone du projet, qui pourrait être étendue au « triangle Essilor », malgré l'opposition des habitants ?

<sup>35</sup>/<sub>17</sub> Comment sera élaboré le Plan Local d'Urbanisme (PLU), remplaçant l'ancien POS, qui ne date que de 2000 ? Car la ZAC rend nécessaire une « remise à plat » sur toute la commune ...

Notre association, **Joinville-Ecologie**, est complètement ouverte à ce projet, car la restructuration des Hauts de Joinville est un élément clé de la qualité de vie pour les années à venir. Nous voulons une réhabilitation des bâtiments actuels et l'intégration de nouvelles constructions en accord avec celles qui existent et qui contiennent l'histoire et le charme de la ville ainsi que ses espaces verts. Et une action efficace pour que les habitants actuels et futurs de Joinville soient les réels occupants de leur centre ville.

Il faut aller remplir et signer en mairie le registre, et demander une réelle concertation avec notamment des réunions de quartier. Cela se nomme **la démocratie participative**.

Connectez vous à notre site : [www.joinville-ecologie.org](http://www.joinville-ecologie.org)

Vous y trouverez l'actualité joinvillaise commentée par notre association, nos différents dossiers, ainsi qu'une rubrique « écologie au quotidien », et bien sur notre adresse électronique à partir de laquelle vous pourrez nous faire part de vos suggestions.

Nous vous remercions de votre participation à la vie de notre commune.